



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION du 22 novembre 2023

PV N.7

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) –
ROUX Nicolas – THARAUD Gérard

EXCUSE : M. FALL Angelo

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

LA COMMISSION FOOT ANIMATION LANCE UN APPEL A CANDIDATURES POUR LES MANIFESTATIONS SUIVANTES :

- LA FINALE DEPARTEMENTALE PITCH U13 DU 06/04/2024
- LA FINALE LACORRE DU 01/06/2024
- LES FINALES U13 CAILLETON ET BOUCHER
- LA FINALE U11 VILLEDIEU DU 08/06/2024

REPONSE SOUHAITEE AVANT LE 15 JANVIER 2024.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CATEGORIE U13

CHAMPIONNAT

Tous les matchs suivants sont à jouer le **mercredi 6 décembre 2023** sauf accord des 2 clubs :

U13 D2 POULE B

- COUZEIX-CHAPTELAT 1 – ASA BOSMIE CHARROUX 1

U13 D2 POULE C

- GJ PAYS DE NEXON 1 – AS PANAZOL 1
- LE PALAIS SUR VIENNE 1 – ENT FOOT SUD – LA CROISILLE – LINARD

U13 D3 POULE B

- US SOLIGNAC LE VIGEN 2 – JS LIMOGES LAFARGE 2

U13 D3 POULE C

- ENT FPCN – US COUZEIX/CHAPTELAT 2
- LE PALAIS SUR VIENNE 2 – US BEAUNE LES MINES 2

Pour la D2 et D3 :

La journée 4 annulée du 11/11/2023 (suite aux intempéries) est reportée au **02/12/2023** à la place de la journée 7.

La dernière journée de championnat (J7) est décalée au samedi **16/12/2023**.

Pour la D4 :

La journée 1 annulée du 11/11/2023 (suite aux intempéries) est reportée au **16/12/2023** à la place de la journée 5.

La dernière journée de championnat (J5) est décalée au samedi **13/01/2024**.

Pour la D1 :

La journée 6 annulée du 11/11/2023 (suite aux intempéries) est reportée au **MERCREDI 06 DECEMBRE 2023**.

La dernière journée de championnat (J11), pour le moment, ne peut pas être décalée en raison des accessions au critérium régional.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CHALLENGE PITCH :

- Le prochain tour est programmé le samedi 9 décembre 2023.

CHALLENGE CAILLETON :

- Le prochain tour est programmé le samedi 9 décembre 2023.

FEUILLE ANNEXE JONGLERIE

Rappel à tous les clubs : le défi jonglerie est à réaliser obligatoirement avant chaque match de championnat.

Le club recevant doit transmettre au district la feuille annexe dans les 72h.

CATEGORIE U11

RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :

Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORRE et VILLEDIEU.

Les plateaux U11 du samedi 11/11/2023 annulés suite aux intempéries sont reportés au samedi 16/12/2023.

Challenge Villedieu :

L'entente Nantiat / Compreignac 3 intègre le plateau 1 à Aureil Eyjeaux.

L'US Solignac/Le Vigen2 reçoit le plateau 5 - ANF 87 3 intègre le plateau 5.

L'US Bessines/Mortierolles 2 intègre le plateau 9.

L'Ecole de Foot de la Glane 1 reçoit le plateau 4.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CATEGORIE U9/U7

Pour les catégories U9 + U7, la journée du 11/11/2023 annulée en raison des intempéries est remise au 16/12/2023.

Compte rendu Interclubs du 18/11/23 non reçus :

N°1 (St Léonard) / N°3 (Panazol) / N°4 (Ambazac) / N° 7 (St Junien) / N° 8 (Solignac) / N° 9 (Rilhac-Rancon) / N° 10 (Isle) / N° 11 (Séreilhac) / N° 16 (Limoges Lafarge) / N° 17 (St Just Le Martel).

Les Comptes Rendus de Plateau sont à retourner au District sous 48H et au plus tard le mercredi suivant, 12H.

U9/U7 : RAPPEL : Tout plateau annulé doit être signalé au District.

La commission Foot Animation vous informe que si un club ne peut pas organiser son plateau, c'est automatiquement un club du même secteur qui devra recevoir afin que les enfants puissent jouer.

Rappel : 3 équipes par club sur un même secteur.

**Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE**

**Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT**